Le mini-interrupteur s'utilise à la place d'une cartouche fusible AD dans les branchements monophasés. Il se met en lieu et place dans les CCPI.

Sa fonction est de limiter le courant pouvant circuler en permanence dans le branchement à :

- 5 A pour les produits P135-P136-P137
- 10 A pour les produits P125-P126-P127
- 15 A pour les produits P142-P143-P144

Au delà de ce seuil, il ouvre le circuit de manière réversible.

En cas de fortes surintensités, il assure une fonction de fusible classique.

Elimination du produit en fin de vie : se renseigner auprès du distributeur d'énergie pour la conduite à tenir.